|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ECE/TRANS/287 |
| _unlogo | **Conseil économique et social** | Distr. générale7 décembre 2018FrançaisOriginal : anglais |

**Commission économique pour l’Europe**

Comité des transports intérieurs

**Quatre-vingt-unième session**

Genève, 19-22 février 2019

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

 Ordre du jour provisoire de la quatre-vingt-unième session[[1]](#footnote-2)\*, [[2]](#footnote-3)\*\*

 Qui s’ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le mardi 19 février 2019 à 10 heures

1. Adoption de l’ordre du jour.

 I. Débat de politique générale

2. L’automatisation dans les transports.

 II. Neuvième réunion réservée aux représentants de gouvernements avec la participation des présidents des organes subsidiaires du Comité

3. Réunion réservée aux représentants de gouvernements avec la participation des présidents des organes subsidiaires du Comité.

 III. Questions relatives aux politiques et règlements
des transports appelant des décisions du Comité

4. Questions stratégiques de nature horizontale :

a) État des adhésions aux conventions et accords internationaux des Nations Unies sur les transports ;

b) Débat d’orientation et assistance technique aux pays en transition et aux pays en développement ;

c) Travaux analytiques dans le domaine des transports ;

d) Environnement, changements climatiques et transports :

i) Suite donnée par le Comité des transports intérieurs au Programme de développement durable à l’horizon 2030 ;

ii) Décarbonisation et atténuation des effets nocifs des transports intérieurs pour l’environnement ;

iii) Effets des changements climatiques sur les réseaux de transport internationaux et mesures d’adaptation nécessaires ;

e) Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l’environnement ;

f) Systèmes de transport intelligents ;

g) Appui aux pays sans littoral : Programme d’action de Vienne ;

h) Sûreté des transports intérieurs ;

i) Partenariats et activités d’autres organisations intéressant le Comité :

i) Évolution des transports dans l’Union européenne ;

ii) Faits nouveaux relatifs aux travaux du Forum international des transports ;

iii) Activités d’autres organisations intéressant le Comité.

5. Questions stratégiques à caractère modal et thématique :

a) Activités se rapportant aux projets : Projet d’autoroute transeuropéenne et projet de chemin de fer transeuropéen ;

b) Harmonisation des Règlements concernant les véhicules ;

c) Sécurité routière ;

d) Transport routier ;

e) Transport ferroviaire ;

f) Transport intermodal et logistique ;

g) Transport par voie navigable ;

h) Renforcement des mesures de facilitation du franchissement des frontières (Convention sur l’harmonisation, Convention TIR, projet eTIR et autres mesures de facilitation du transit douanier) ;

i) Transport des marchandises dangereuses ;

j) Transport des denrées périssables ;

k) Données et statistiques relatives aux transports.

6. Questions découlant des activités de la Commission économique pour l’Europe (CEE), du Conseil économique et social et d’autres organes et conférences des Nations Unies :

a) CEE, Conseil économique et social et autres organes et conférences des Nations Unies ;

b) Dialogue avec les commissions régionales de l’ONU sur les activités en cours relatives aux transports intérieurs.

7. Projet de rapport annuel sur les activités menées par les organes subsidiaires du Comité en 2018.

 IV. Autres questions relatives aux travaux du Comité
et de ses organes subsidiaires

8. Questions soumises au Comité pour approbation et pour information : Approbation des rapports des organes subsidiaires du Comité.

9. Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs.

10. Activités de la Commission et rapport du Comité au Comité exécutif de la CEE.

11. Liste des publications prévues en 2020.

12. Plan-programme pour 2020.

13. Calendrier des réunions en 2019.

 V. Divers

14. Questions diverses. Date de la prochaine session.

 VI. Liste des décisions

15. Adoption de la liste des principales décisions prises par le Comité à sa quatre-vingt-unième session.

 VII. Calendrier provisoire

1. \* Pour des raisons d’économie, les représentants sont priés de se rendre à la session munis de leurs exemplaires de tous les documents pertinents. Aucun document officiel ne sera distribué en salle de réunion. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de la Division des transports durables de la CEE (www.unece.org/trans/main/itc/itc.html) ou du Système de diffusion électronique des documents de l’ONU (http://documents.un.org/). Durant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents de l’ONUG (bureau C.337 au 3e étage du Palais des Nations). [↑](#footnote-ref-2)
2. \*\* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d’inscription en ligne (disponible à l’adresse suivante : https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=05i3wL). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située au Portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par courrier électronique (anastasia.barinova@un.org) ou par téléphone (+41 22 917 2761). Un plan du Palais des Nations et d’autres renseignements utiles sont disponibles à l’adresse www.unece.org/fr/info/events/informations-pratiques-pour-les-delegues.html. [↑](#footnote-ref-3)